



## Assemblée

Distr. limitée

20 novembre 2020

Français

Original : anglais

---

### Vingt-sixième session

Kingston, 27-31 juillet 2020\*

Point 17 de l'ordre du jour

### Élection du (de la) Secrétaire général(e), en application du paragraphe 2 de l'article 166 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

#### Projet de décision de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins concernant l'élection du (de la) Secrétaire général(e) de l'Autorité internationale des fonds marins

*L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins,*

*Agissant* conformément à l'alinéa b) du paragraphe 2 de l'article 160 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer<sup>1</sup>,

*Élit* M. Michael William Lodge (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins pour un mandat de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et prenant fin le 31 décembre 2024.

---

\* Dates originales. La session a été reportée sine die.

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1834, n° 31363.

